

Décision

Générale

colonial

Décision n° 57-479-1936 Commissions,

n° 57-479-1936

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 octobre 1936

Numéro JO

n° 478 du 30/09/1936

Date du numéro

30 septembre 1936

TEXTE INTÉGRAL

sont nommés membres du Comité de surveillance des prix en qualité de représentants du commerce local et pour une durée d'un an : MM. Muarill et Bertrand (commerçants européens) : MM. Ali Coubèche et Outman Farah (commerçants indigènes). Sont nommés dans les mêmes conditions, membres du Comité de surveillance des prix en qualité de représentants de consommateurs : MM. Pradells et Fassier (consommateurs européens) : MM. Sef Saïd et Farah Siad (consommateurs indigènes).